



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question écrite n° 21502

## Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre de la défense l'état de la réflexion du Gouvernement à propos des choix techniques conduisant à la construction d'un second porte-avions à propulsion nucléaire ou de conception classique.

## Texte de la réponse

La loi de programmation militaire 2003-2008 prévoit le programme destiné à mettre en service un deuxième porte-avions. Trois options sont envisagées pour la construction : un porte-avions à propulsion nucléaire, un porte-avions à propulsion classique de conception nationale ou construit en collaboration avec le Royaume-Uni. Un groupe de travail réunissant les services compétents du ministère de la défense a reçu pour mandat d'étudier les avantages et les inconvénients, les coûts et les conséquences de toutes les versions possibles. Un rapport d'étape portant sur les options a été remis en juin 2003. Les autres rapports demandés doivent être présentés en septembre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21502

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juillet 2003, page 5314

**Réponse publiée le :** 8 septembre 2003, page 6940